

**DELIBERATION N° DEL-2018/112 : BUDGET ANNEXE "CHAUFFAGE URBAIN" - BUDGET PRIMITIF -
EXERCICE 2018**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, régulièrement convoqué, s'est réuni le 27 mars 2018 à 19 h 00, 9 allée de la Citoyenneté à Lieusaint (77567), salle du conseil communautaire, sous la Présidence de Francis CHOUAT, Président.

Etaient présents :

Commune d'Évry :

M. Francis CHOUAT, Mme Edith MAURIN, M. Farouk ALOUANI, Mme Najwa EL HAÏTE, M. Jacques LONGUET, Mme Florence BELLAMY, M. Ronan FLEURY, Mme Danielle VALERO, M. Joseph NOUVELLON, Mme Berdjouhi VASSILIAN-KARAKELIAN, Mme Farida AMRANI.

Commune de Corbeil-Essonnes :

M. Jean-Pierre BECHTER, M. Jean-Michel FRITZ, Mme Nathalie BAUSIVOIR, M. Jean-François BAYLE, Mme Martine BOUIN, M. Volkan AYKUT, Mme Pascaline VANDENHEEDE, M. Bruno FIRIOU, M. Jérôme BREZILLON.

Commune de Savigny-le-Temple :

Mme Marie-Line PICHERY, Mme Fatiha BENSALÉM, M. Maurice POLLET, M. Hervé KITEBA SIMO.

Commune de Grigny :

M. Philippe RIO, Mme Fatima OGBI, M. Jacky BORTOLI, M. Pascal TROADEC.

Commune de Ris-Orangis :

M. Gil MELIN, Mme Françoise SURRAULT, M. Serge MERCIÉCA.

Commune de Combs-la-Ville :

M. Guy GEOFFROY, Mme Marie-Martine SALLES, Mme Françoise SAVY, M. Bernard BAILLY.

Commune de Moissy-Cramayel :

Mme Line MAGNE, M. Angelo VALERII, Mme Kalidou GUEYE, Mme Dorothée MOUREAUX.

Commune de Lieusaint :

M. Michel BISSON, Mme Valérie LENGARD.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

Mme Catherine ALIQUOT-VIALAT.



Commune de Bondoufle :

M. Jean HARTZ, Mme Sylvie BOIDE.

Commune de Lisses :

M. Michel SOULOUMIAC représentant M. Thierry LAFON.

Commune de Saint-Germain-lès-Corbeil :

M. Yann PETEL.

Commune de Vert-Saint-Denis :

M. Éric BAREILLE.

Commune de Soisy-sur-Seine :

M. Jean-Baptiste ROUSSEAU.

Commune de Nandy :

M. René RETHORE.

Commune de Villabé :

M. Karl DIRAT.

Commune de Le Coudray-Montceaux :

M. François GROS.

Commune d'Étigny :

M. Philippe JUMELLE.

Commune de Tigery :

M. Germain DUPONT.

Commune de Morsang-sur-Seine :

M. Guy Rubens DUVAL.

Absent(s) représenté(s) :

Commune d'Évry :

M. Manuel VALLS a donné pouvoir à M. Francis CHOUAT.

Commune de Savigny-le-Temple :

M. Henri BRET a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHÉRY

M. Alain BRIARD a donné pouvoir à M. Maurice POLLET

Mme Eléonore PAYS a donné pouvoir à Mme Fatiha BENSALÉM.

Commune de Grigny :

Mme Claire TAWAB a donné pouvoir à Mme Fatima OGBI.

Commune de Ris-Orangis :

M. Stéphane RAFFALLI a donné pouvoir à Mme Françoise SURRAULT.

Grand Paris Sud

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes

91054 Évry Cedex - Tél : 01 69 91 58 58

www.grandparissud.fr



Commune de Combs-la-Ville :

M. Gilles-Edouard ALAPETITE a donné pouvoir à Mme Dorothée MOUREAUX.

Commune de Saintry-sur-Seine :

Mme Martine CARTAU-OURY a donné pouvoir à M. Germain DUPONT.

Absent(s) excusé(s) :

Commune d'Evry :

Mme Elodie FRANCOIS.

Commune de Corbeil-Essonnes :

Mme Frédérique GARCIA, M. Redanga N'GAIBONA.

Commune de Grigny :

Mme Claire RENKLICAY, Mme Djouma DIARRA.

Commune de Ris-Orangis :

M. Ange BALZANO, Mme Nhu-Anh DESORMEAUX.

Commune de Courcouronnes :

M. Stéphane BEAUDET, Mme Laurence HEQUET, M. Jean CARON.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

M. Vincent LORRIERE.

Commune de Cesson :

M. Olivier CHAPLET, M. Jean-Louis DUVAL.

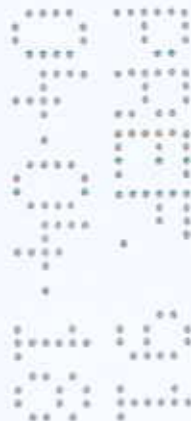
Commune de Réau :

M. Alain AUZET.

Le secrétaire de séance : Guy GEOFFROY

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents ou représentés : 62





Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil Communautaire du 13 décembre 2016 relative à la création du Budget annexe Chauffage Urbain,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 13 février 2018,

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 13 mars 2018,

Sur proposition du Président,

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe « Chauffage Urbain » arrêté aux montants suivants :



EXPLOITATION

Chap.	Dépenses d'exploitation	BP 2017	Total 2017	BP 2018	Chap.	Recettes d'exploitation	BP 2017	Total 2017	BP 2018
011	Charges à caractère général	179 212	131 500	361 605	70	Ventes d'énergie	144 309	-	219 000
012	Charges de personnel	20 000	20 000	20 000	70	Participation aux rattachements	165 627	-	145 000
65	Autres charges de gestion courante	-	-	10	74	Subventions d'exploitation	-	-	-
	Dépenses de gestion courante (DG)	199 212	151 500	381 615		Recettes de gestion courante (RG)	309 936	-	355 000
	Epargne de gestion (EG = RG - DG)	110 724	-	26 615					
66	Frais financiers (SF)	-	-	43 673	76	Produits financiers (PF)	-	-	-
	Solde financier (SF = PF - FF)	-	-	43 673					
002	Résultat reporté n-1	-	151 500	93 330	77	Participation du Budget Principal	-	151 500	93 330
	Solde exceptionnel (SE = RE - DE)	-	151 500	93 330					
	Epargne brut (EB = EG+SF+SE)	110 724	-	23 042					
042	Dotations aux amortissements	-	-	23 042	042	Reprise des subventions	-	-	-
	Solde Opérations d'ordre (SOO = R042 - D042)	-	-	23 042					
023	Virement à la section d'investissement	110 724	-	-					
	Total Section d'exploitation	309 936	151 500	448 330		Total Section d'exploitation	309 936	151 500,00	448 330

INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses d'investissement	BP 2017	Total 2017	BP 2018	Chap.	Recettes d'investissement	BP 2017	Total 2017	BP 2018
21	Immo corporelles	909 213	1 380 000	2 340 000	13	Subv. d'investissement (ADJEME)	227 303	-	372 000
21	Immo corporelles (achat terrains)	-	-	930 000	27	Autres immobilisations financières	110 724	-	-
	Dépenses réelles Investissement hors dette	909 213	1 380 000	3 270 000	021	Virement de la section d'exploitation	227 303	-	372 000
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	13 800	16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
	Dettes	-	-	13 800		Dettes hors emprunt d'équilibre	-	-	-
040	Opérations d'ordre	909 213	1 380 000	3 283 800	040	Amortissements	227 303	-	23 042
	Total Dépenses d'investissement	909 213	1 380 000	3 283 800		Total Recettes d'investissement	227 303	-	395 042
	Total Section d'investissement	909 213	1 380 000	3 283 800		Emprunt d'équilibre	681 910	1 380 000	2 888 758
	Total Section d'investissement	909 213	1 380 000	3 283 800		Total Section d'investissement	909 213	1 380 000	3 283 800

PRECISE que l'emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de 2 888 758 €.

PRECISE que le budget Principal contribue à l'équilibre de ce budget annexe pour un montant de 93 330 €.

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Département de l'Essonne.

Votes :
NPPV : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 62
Majorité absolue : 32
Votes Pour : 62
Votes Contre : 0

Par délégation
Le Directeur Général des services,



Patrick PINCET

Francis CHOUAT
Président



Transmis en Préfecture le 04 AVR. 2018
Affiché le 03 AVR. 2018

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.